

Convocation du conseil municipal

Le conseil municipal est convoqué en séance publique, le vendredi 27 octobre 2023, à 18h30, à la mairie, salle du conseil.

À Foncine le Haut, le 21 octobre 2023

Le Maire,
Geneviève MOREAU

Ordre du jour

1 / Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 septembre 2023

2 / Conseil communautaire (GB)

3 / Travaux de commissions

3.1 Maison des Aînés (BB)

4 / Travaux (JLC)

4.1 Réservoirs

4.2 Sanitaires camping

4.3 Cabane télési

5 / ZAER (zone d'Accélération des Énergies Renouvelables)

6 / Propositions achat bois

7 / Bar le National

8 / Place communale

9 / Cinéma

10 / Délibérations à prendre

10.1 Délégué CNAS

10.2 Convention JuMel

10.3 Renouvellement Ligne de Trésorerie

10.4 Subvention voyage école élémentaire

10.5 Tarifs redevances fond : envoi Pass nordique + tarif réduit

10.6 Remboursement frais internet école élémentaire

10.7 Emprunt réservoirs + conduites d'eau

10.8 Clôture services TVA terminés

10.9 Annulation délibération n°2309_002

10.10 Zone artisanale

10.11 Embauches pour accroissement saisonnier d'activité

10.12 Embauches pour accroissement temporaires d'activité

10.13 Tarifs eau

10.14 Modification délibération échange parcelles JOBARD-BERTHET

10.15 Modification des tarifs de la garderie

11 / Questions diverses

11.1 Lecture d'un courrier

11.2 Terrain

11.3 Demande subventions

11.4 Divers

Réunion du conseil municipal du 27 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept octobre à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Geneviève MOREAU, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Quorum : 8

Étaient présents :

Mme Geneviève MOREAU, Maire ;

Mme Brigitte BOURGEOIS, M. Jean-Louis CHABOUD, adjoints ;

Mmes AUBIN Audrey, POLLET-THIOLLIER Amandine, MM. AUBERT Ludovic, BERTHET-TISSOT Frédéric, BLONDEAU Gérard, VUITTON Etienne, conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme LECOULTRE Andrée (pouvoir à BOURGEOIS Brigitte) ; Mme NERI-METRA Adriane (pouvoir à MOREAU Geneviève) ; BLONDEAU Gilbert (pouvoir à VUITTON Etienne)

Absents : Mme PEREZ Annick ; MM. BLONDEAU Thomas, VERMOT-DESROCHES Laurent

Secrétaire : M. CHABOUD Jean-Louis

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15/09/2023

Le projet de procès-verbal de la réunion du 15/09/2023 a été adressé à chaque conseiller municipal. Il est soumis à l'adoption du conseil.

Mme le Maire informe que la confection des cartes d'identités et des passeports est opérationnelle.

Le site internet de la commune n'est pas encore terminé.

Le devis pour la cartographie du cimetière communal par drone est arrivé en mairie.

Pour le gîte des Arboux, un courrier en lettre recommandée a été envoyé.

Pour la garderie, aucune nouvelle de la commission n'a été donnée.

Pour la régularisation de la route du Rocheret, les documents ont été déposés auprès du notaire.

Au niveau de la Chevy, plusieurs demandes ont été faites pour l'implantation d'un passage piéton. La zone étant située hors agglomération, le département ne recommande pas l'implantation d'un passage piéton. Pour la demande de coupe d'arbres dans ce secteur, la demande sera étudiée.

Le procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2/ Conseil Communautaire

Le dernier Conseil communautaire a été annulé.

3/ Travaux de commissions

3.1 Maison des Aînés

Madame BOURGEOIS Brigitte expose les travaux de commission pour la Maison des Aînés.

- Suite à la rencontre avec le SIDEC du Jura (Syndicat d'Énergies, D'équipement et d'E-Communication), le SIDEC apportera son aide pour trouver des financements afin de créer l'extension de la Maison des Aînés.
- Suite au rendez-vous avec Monsieur BAUVOIS, Directeur de l'Agence Départementale, Monsieur SCRIVE, Directeur Général des ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) du Jura, et Monsieur Gilbert BLONDEAU, Conseiller Départemental, une proposition de prix a été faite pour la gestion de la Maison des Aînés mais celle-ci n'inclus pas la garde de nuit. Monsieur BERTHET-TISSOT Frédéric propose l'embauche d'un gardien de nuit.

- Après la rencontre avec des dirigeants d'Âges et Vie, l'entreprise en restructuration ne souhaite plus s'occuper de l'établissement du bail locatif des chambres, ainsi que des états des lieux mais tout en conservant la facturation actuelle.
- Certaines rumeurs disent que la commune bloque les entrées à la Maison des Aînés, la direction a été contactée pour signifier que les entrées sont gérées par eux, et non par la commune. Actuellement, 4 chambres sont occupées, et une entrée se fera courant semaine prochaine.
- Âges et Vie souhaiterait installer une climatisation de la salle commune et a demandé un devis qui s'élève à 7 800€. Le conseil propose de faire une demande de devis de son côté.
- En ce qui concerne la communication, Âges et Vie ne transmet pas les entrées et les sorties, ce qui rend la facturation compliquée.
- Madame AUBIN Audrey souhaiterait se retirer de son poste de trésorière au sein de l'association Vivre à Foncine. Le poste sera proposé aussi aux personnes extérieures au conseil.

4/ Travaux

4.1 Réservoirs

Monsieur CHABOUD Jean-Louis informe que pour le réservoir du Rocheret, il reste le crépi qui est retardé par le mauvais temps. Il en est de même pour le réservoir des Valles. Les travaux pour le réservoir du Bayard ont commencé.

- Sortie de Monsieur AUBERT Ludovic.

4.2 Sanitaires camping

Monsieur BLONDEAU Gérard informe que les devis ont été reçus. Une réunion a été organisée pour mettre en place deux douches supplémentaires sans augmenter le budget. Les devis seront à renvoyer dans les prochains jours. L'analyse pour la présence d'amiante est en cours pour permettre d'effectuer les travaux.

4.3 Cabane télési

Monsieur CHABOUD Jean-Louis informe que la cabane du télési a été démontée et demande si on devrait remonter le fils-neige de 8m, en gardant la même longueur. La question sera posée aux moniteurs.

5/ ZAER (Zone d'Accélération de la production des Énergies Renouvelables)

- Retour de Monsieur AUBERT Ludovic.

Madame le Maire informe qu'une consultation publique est obligatoire et demande si le conseil à des propositions de zones pour élever le développement des énergies renouvelables sur le territoire communal.

L'étude pour la pose d'éoliennes sur la commune précisait que ces infrastructures ne seraient pas rentables, et que la présence d'un couloir aérien était dangereux.

Le conseil propose la mise en place de panneaux solaires sur les bâtiments communaux et des entreprises lorsque cela sera possible.

6/ Propositions achat bois

- Monsieur BAUD vent deux parcelles de bois (A 65 et A 61), le notaire nous a fait parvenir un droit de préférence. Cependant, la commune de Foncine-le-Haut ne joint pas ces parcelles, elles sont jointes par des propriétés de la commune du Crouzet. L'information a été transmise au notaire.
- Suite au décès de Monsieur DREZET Paul, 3 parcelles ont été proposées à la commune (A 908, 942, 967), pour une surface de 8 345m². Le conseil demande que sa veuve propose un prix pour celles-ci.

7/ Bar le National

Monsieur CHABOUD Jean-Louis informe que le Bar le National (propriété de la SCI BEADAM) ne trouve pas de repreneur et demande si la commune serait prête à reprendre. La proposition comprend le Bar, le fonds de commerce, deux logements et le grenier aménageable.

Suite à l'entrevue avec le propriétaire, l'ensemble immobilier cadastré AN 139 est en vente à 220 000€ tandis que le fond de commerce, le matériel et la licence IV sont en vente à 180 000€.

Considérant que cet établissement, en raison de son emplacement au centre du village, doit être maintenu en activité.

Cette proposition de vente comprend :

- Un bar tabac avec licence IV, droit FDJ et petite restauration,
- Un logement accessible depuis le bar,
- Un logement en location,
- Un grenier,
- Un garage.

➤ Accord unanime des membres présents du conseil pour procéder à ce rachat.

8/ Place communale

Madame le Maire présente le plan modificatif de la place du village. Les places de stationnement se feraient tout autour de la place, plus aucune ne serait au centre, mais en conservant le nombre d'emplacements. Le sens unique serait conservé. Les travaux ne sont pas encore chiffrés.

Plusieurs questions ont été soulevées comme le type de sol (avec ou sans infiltration d'eau), le stationnement des vélos, le stationnement du camion kebab, des bornes de recharges pour les véhicules électriques, ou encore une zone de stationnement pour le bus scolaire.

Les conseillers feront des propositions lors du prochain conseil.

9 / Cinéma

Monsieur Gérard Périard, prestataire de service auprès de la commune, s'occupe de la gestion de la salle des fêtes. Plusieurs personnes de l'association du cinéma se sont proposées pour suivre une formation afin de pouvoir diffuser des films à partir du matériel communal présent dans la salle des fêtes. Monsieur Périard demande, lui aussi, à suivre cette formation. Étant donné sa fonction et souhaitant éviter tout conflit d'intérêt, le Conseil Municipal n'est pas favorable à ce qu'il utilise le matériel cinématographique de la commune. Un courrier sera adressé à l'association.

10/ Délibérations à prendre

10.1 Délégué CNAS (Comité National d'Actions Sociales)

Suite à la démission de Monsieur Vivien MONNIER-BENOIT du conseil municipal, et donc de son poste de délégué du CNAS, un nouveau délégué doit être désigné jusqu'à la fin du mandat en cours. Monsieur VERMOT-DESROCHES Laurent est proposé pour ce poste.

- Accord unanime des membres présents du conseil pour que Monsieur VERMOT-DESROCHES Laurent soit nommé délégué CNAS pour la commune.

10.2 Convention JuMel

Le renouvellement de la convention JuMel pour les Ressources Numériques a été présenté.

- Accord unanime des membres présents du conseil pour la signature de la convention.

10.3 Renouvellement Ligne de Trésorerie

Madame le Maire informe le conseil qu'il est préférable de renouveler la ligne de trésorerie pour assurer le portage financier dans l'attente du versement des subventions notifiées.

- Accord unanime des membres présents du conseil pour renouveler la ligne de trésorerie.

10.4 Subvention voyage école élémentaire

Suite au projet de voyage scolaire pour les classes de CE2 et CM1/CM2 à Quiberon pour un voyage de 7 jours, un devis a été présenté. Celui-ci s'élève à 33 770€ pour 52 élèves, un acompte de 25% (soit 8 365€) est demandé à la réservation. Compte-tenu de la participation des parents et de l'APE, il est demandé une subvention communale à hauteur de 12 270€.

Accord unanime des membres présents du conseil pour subventionner le voyage scolaire à hauteur de 12 270€.

10.5 Tarifs de redevances fond : envoi Pass nordique + tarif réduit

Madame le Maire informe le conseil que suite à la demande de l'Espace Nordique Jurassien, une tarification de 2€ est demandée dans le cas d'envoi postal de pass.

- Accord unanime des membres présents du conseil pour une tarification de 2€ supplémentaires dans le cas d'envoi postal de pass.

L'espace Nordique Jurassien demande si un tarif réduit pour intempéries sera mis en place.

- Refus unanime des membres du conseil pour la mise en place d'un tarif réduit intempéries.

10.6 Remboursement frais internet école élémentaire

Madame le Maire informe que l'école élémentaire demande le remboursement des frais internet avancés. Il n'y aura plus d'autres frais à payer car suite au changement d'opérateur, la facturation sera directement faite à la commune.

- Accord unanime des membres présents du conseil pour le remboursement des frais internet.

10.7 Emprunt réservoirs + conduite d'eau

Madame le Maire informe qu'un emprunt doit être fait pour les réservoirs et la conduite d'eau. Plusieurs propositions d'emprunt ont été transmises à la commune, mais certaines banques n'ayant pas répondu, la décision devra être prise au prochain conseil.

10.8 Clôture services TVA terminés

Madame le Maire informe que lors des déclarations TVA, certains services, qui sont inactifs aujourd'hui, doivent toujours être déclaré à néant. Pour faciliter les déclarations de TVA, il est proposé au conseil de clôturer les services TVA de la location scierie, les locations de locaux nus, vente de terrains hors lotissement, Valfontaine, location immeuble Pagès et location immeuble EMS.

- Accord unanime des membres présents du conseil pour la fermeture des services TVA inactifs.

10.9 Annulation délibération n°2309_002

Madame le Maire informe que suite à la réception d'un courrier de la préfecture, une erreur de zonage a été mise à jour. La parcelle AM 33 sur laquelle la commune a préempté (délibération 2309_002) est en zone Uz. C'est donc la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura qui est détentrice des droits de préemption pour les zones Uz. Le retrait de la délibération est donc nécessaire.

- Accord unanime des membres présents du conseil pour le retrait de la délibération n°2309_002.

10.10 Zone artisanale

Madame le Maire informe de la réception du devis du SIDEC pour l'électrification de la futur Zone Artisanale d'un total de 158 619.15€

- Accord unanime des membres présents du conseil pour effectuer les travaux d'électrification de la zone.

10.11 Embauches pour accroissement saisonnier d'activité

Madame le Maire informe que pour la période hivernal au niveau du téléski et durant les vacances scolaires au niveau des chalets, un accroissement d'activité sera nécessaire pour l'année 2024.

- Accord unanime des membres présents du conseil pour les embauches pour accroissement saisonnier d'activité.

10.12 Embauches pour accroissement temporaire d'activité

Madame le Maire informe qu'afin d'assurer l'entretien des bâtiments communaux et infrastructures communales ainsi que le service scolaire et périscolaire, lors d'accroissement temporaire d'activité, il sera peut être nécessaire d'avoir recours à l'embauche d'agents durant l'année 2024.

- Accord unanime des membres présents du conseil pour les embauches pour accroissement temporaire d'activité.

10.13 Tarifs de l'eau

L'ensemble des conseillers propose la révision des tarifs liés à l'eau. Il est proposé les tarifs suivants :

Tarifification de l'eau		
	0 à 29 m ³	0.34€
	30 à 59 m ³	0.37€
	60 à 399m ³	0.42€
	400m ³ et plus	0.44€

Tarifs spéciaux		
	abonnement	131€
	Raccordement au réseau	200€
	Branchement d'attente	20€

- Accord unanime des membres présents du conseil pour le changement des tarifs de l'eau tels que proposés.

10.14 Modification délibération échange parcelles JOBARD-BERTHET

Madame le Maire informe que le notaire demande une nouvelle délibération pour l'échange des parcelles avec Madame JOBARD-BERTHET Jocelyne suite à la modification des numéros de parcelles consécutif au bornage.

- Accord unanime des membres du conseil pour la modification de la délibération 22096 en fonction des nouveaux numéros de parcelles.

10.15 Modification des tarifs de la garderie

Madame le Maire informe que suite au changement de site pour les réservations de la garderie, la tarification repasse au quart d'heure. De ce fait, les tarifs doivent être modifiés. Il est proposé de repasser à une tarification de 0.60€ le quart d'heure.

- Accord unanime des membres présents du conseil pour appliquer les tarifs proposés.

11/ Questions divers

11.1 Lecture d'un courrier

- Madame le Maire fait lecture d'un courrier qui précise que les touristes roulent trop vite dans la rue Sur la Côte. Il sera demandé à Monsieur GIRARDOT d'informer ses touristes de rouler moins vite.
- Deux courriers expliquent que les véhicules roulent de façon excessive à la Chevy sud et sur la Rue des Champs du Pont et demandent l'implantation de chicanes. Les membres du conseil expliquent que la mise en place de chicanes serait trop complexe avec le déneigement.

11.2 Terrain

- Monsieur SEGUY Tristan, domicilié près de la source de la Saine, demande le rachat d'une bande devant sa maison pour permettre des travaux de drainage. Le conseil donne son accord de principe mais demande la vérification de ce qu'il veut faire et les dimensions exactes de la bande qu'il souhaite acquérir.

11.3 Demandes de Subventions

- Le Secours catholique demande une subvention. Les membres du conseil refusent la demande du Secours Catholique.
- L'APE a loué la salle du télési pour une réunion et demande une subvention à hauteur de 150€. Les membres du conseil signalent que la salle jaune est à disposition gratuitement pour les associations, de ce fait, aucune subvention ne sera donnée dans ce contexte.

11.4 Divers

- Les plans pour le lotissement privé du Rutillet ont été présentés.
- La question de l'abonnement à l'eau et de la redevance ordures ménagère pour les gîtes sera abordée au prochain conseil.
- La sculpture mémorielle pour commémorer la fin de tous les conflits qui est en projet sera abordée au prochain conseil.

Heure fin de séance : 21h00

La prochaine séance de conseil municipal est prévue le 24 novembre 2023.